

## REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI DE SAINT-JEAN

La rentrée 2026, c'est simple et mixte !

Samedi 19 & dimanche 20 septembre 2026

1. Le tournoi de Saint-Jean est autorisé par la Fédération Française de Badminton, N° de dossier (2600255) et aura lieu **le samedi 19 septembre et dimanche 20 septembre 2026**. Il est régi par les règles et les dispositions générales du guide de badminton de la FFBaD, les dispositions éventuelles et particulières de la ligue OCCITANIE ainsi que par le présent règlement. La juge arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas le règlement. Les décisions de la Juge Arbitre sont sans appel.
2. La juge-arbitre est **COUGNARD Martine**. Le GEO Principal est **SIMONEAU Alexandre**.
3. Tout participant doit être licencié à la FFBaD.
4. **L'ouverture des inscriptions** aura lieu le **samedi 08 août 2026 à 12h00**. La **date limite des inscriptions** est fixée le **09 septembre 2026 à 22h**. Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute inscription pour le bon déroulement de la compétition.
5. Le tournoi « **La rentrée 2026, c'est simple et mixte !** » est une compétition **internationale** ouverte aux jeunes (à partir de Minime), Seniors et Vétérans **dans les séries N3 à NC, les tableaux joués seront le simple dame (SD), le simple homme (SH), et le double mixte (DM)**. Le comité d'organisation se réserve néanmoins le droit d'ouvrir la compétition à d'autres séries pour le bon déroulement du tournoi. Les différentes séries nommées Série 1, 2, 3... seront constituées en fonction du CPPH à la date du **10 septembre 2026**.
6. **Les tableaux de SD & SH se joueront le samedi 19 septembre 2026. Le tableau DM se jouera le dimanche 20 septembre 2026.**
7. Les joueurs pourront s'inscrire au maximum à **1 tableau par jour**. Si une série est insuffisamment représentée, le comité d'organisation se réserve le droit de la supprimer ou de la fusionner avec une autre série.
8. Le montant des inscriptions s'élève à **12€ pour 1 tableau et 16€ pour 2 tableaux (dont 2 € de part fédérale)**.
9. Le règlement de l'inscription est obligatoire pour valider l'inscription du joueur et se fait obligatoirement en ligne.
10. Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant **la date du tirage au sort (fixée au 10 septembre 2026)**. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...), le joueur sera également considéré comme forfait sur la compétition.
11. Le ou la partenaire d'un joueur défaillant ou d'une joueuse défaillante (dite forfait) devra prévenir, par écrit, l'organisateur de son choix entre un nouveau partenaire ou une nouvelle partenaire, un joueur ou une joueuse de la liste d'attente ou sa non-participation. Dans le cas contraire, les organisateurs se réservent le choix de remplacer toute la paire, ou bien de lui trouver un ou une partenaire remplaçante (auquel cas sa participation au tournoi reste obligatoire).
12. Les inscriptions seront validées selon les modalités qui suivent :



- **Les joueurs doivent être licenciés au plus tard la veille de la date du tirage au sort (fixée au 10 septembre 2026).**
  - Les joueurs seront pris par ordre de la date d'inscription dans chacune des séries.
  - Pour les doubles, un joueur sans partenaire pourra s'inscrire « en recherche » mais ne sera pas prioritaire par rapport à des paires déjà constituées s'inscrivant après.
  - **Il ne peut y avoir plus de deux classements d'écart entre deux joueurs d'une même paire de double (DH/DD/DM)**
  - Lors de l'inscription d'une paire, **c'est la date d'inscription du premier joueur inscrit** qui sera prise en compte pour établir l'ordre d'inscription. Le deuxième joueur de la paire a 48 heures pour régulariser son inscription. Au-delà de ce délai, les joueurs seront placés en fonction de la date du deuxième joueur inscrit.
13. **Les matchs seront disputés prioritairement en poules de 4 pour les doubles et en poules de 4 pour les simples avec deux sortants par poule et/ou en élimination directe selon le nombre d'inscrits dans chacune des séries.** Les poules seront formées en fonction des moyennes de chaque joueurs / paires. Le comité d'organisation à titre exceptionnel et avec l'accord de la Juge Arbitre pourra tenir compte de toutes les inscriptions pour favoriser l'intérêt sportif et l'homogénéité des séries.
14. Les tableaux seront organisés par séries de classement. Des places seront réservées pour chaque série de classement. Elles pourront être réaffectées quelques jours avant la clôture des inscriptions si elles ne sont pas utilisées.
15. La répartition des paires de double et de mixte dans les séries sera faite selon la moyenne des points de la paire. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les tableaux et l'ordre des matchs en cas de nécessité après l'accord du Juge Arbitre.
16. Le nombre maximum de joueurs/paires est de **160 (216 joueurs)** (indicatif). Dans la mesure du possible, le nombre d'inscrits par club est limité à 1 joueur par poule pour le simple et 2 joueurs par poule pour les doubles et mixte.
17. L'inscription d'un joueur peut être refusée en raison du dépassement du nombre de participants qui peuvent être accueillis dans chaque série ou dans la compétition. Il sera alors constitué une liste d'attente. **Les listes d'attente seront constituées par série.**
18. Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 15 points (ou le premier arrivé à 21 points). Une pause d'une minute est observée au premier joueur arrivé à 8 points pour chaque set. Une pause de deux minutes est observée entre chaque set.
19. La compétition se déroule sur **7 terrains (dont 2 terrains de simple) le samedi et sur 5 terrains le dimanche.**
20. Les horaires des matchs indiqués ne le sont qu'à titre indicatif : les joueurs doivent se tenir prêts 1 heure avant l'horaire de leurs matchs. Les matchs peuvent être lancés en avance après l'heure de convocation.
21. Une tenue de badminton conforme à la circulaire FFBaD est exigée sur le terrain.
22. Quelques minutes avant leurs matchs, les joueurs sont appelés par la table de marque par « se préparent pour les prochains matchs : joueurs X et Y ». Ils doivent alors se rendre en chambre d'appel afin d'attendre le lancement de leurs matchs.

23. Les joueurs ont **3 minutes** pour prendre leurs marques sur le terrain entre le moment où ils sont appelés et le début de leur match. Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match est déclaré forfait.
24. Tous les matchs sont en auto-arbitrage.
25. Les joueurs ont trois minutes de préparation (test des volants, échauffement et changement de tenue) dès l'annonce de leur match. Ils doivent tester leurs volants avant de s'échauffer.
26. Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir le juge arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
27. Les volants sont à la charge des joueurs et doivent être homologués par la FFBaD. En cas de litige, les volants officiels sont les **volants VICTOR CHAMPION N°1**.
28. Tout volant touchant un élément accroché au plafond est faute, sauf au service ou il sera remis au maximum 1 fois (soit 2 services maximum).
29. Les joueurs/paires doivent se présenter sur le terrain avec un minimum de volants nécessaire au match. Les joueurs/paires doivent fournir équitablement les volants pour le match.
30. Le plateau de jeu est uniquement réservé aux juges arbitres et aux organisateurs. Seuls les joueurs et entraîneurs appelés pour leur match sont autorisés à y accéder.
31. Le coaching est autorisé par 2 personnes par paires/joueurs derrière chaque terrain.
32. Le temps de repos minimal d'un joueur entre la fin de son match et le début du suivant est de 20 minutes.
33. Le partenaire d'un joueur défaillant (dit forfait) devra prévenir, par écrit, l'organisateur de son choix entre un nouveau partenaire, un joueur de la liste d'attente ou de sa non-participation. Dans le cas contraire, les organisateurs se réservent le choix de remplacer toute la paire, ou bien de lui trouver un partenaire remplaçant de son niveau (auquel cas sa participation au tournoi reste obligatoire).
34. Le Juge Arbitre est en droit de prendre toute décision qu'il estimera utile pour garantir le bon déroulement du tournoi.
35. Il est strictement interdit de manger dans la salle et dans les gradins. Un espace Buvette sera dédié à cet effet.
36. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport doit l'indiquer au juge-arbitre avant son premier match du tournoi.
37. Le présent règlement sera affiché dans la salle.
38. Les photos prises lors de ce tournoi peuvent être utilisées pour la promotion du club organisateur que ce soit sur papier ou support électronique (Site Internet, ...). S'il le souhaite, le joueur peut demander de retirer ladite photo par simple envoi d'un mail aux organisateurs.
39. Toute participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.
40. Les organisateurs déclinent toute responsabilité sur les pertes ou vols ou détérioration de matériel.

41. Parmi les participants ou organisateurs au tournoi, si certains ont été formés aux gestes de Premiers Secours ils peuvent venir se signaler et attester de leur formation au JA. Dans l'éventualité d'une intervention rendue nécessaire, ils ont toute autorité pour prendre soin de la personne blessée. Un bilan doit être fait au JA dès que l'état de la personne blessée le rendra possible. Une trousse de 1ers secours est à disposition à la table de marque.
42. En application de la réglementation fédérale sur l'accompagnement des mineurs, les joueurs doivent être accompagnés d'au moins un délégué majeur (parent, adulte mandaté ou nommé par le club) et présent pendant toute la durée de la compétition. A ce titre, le pointage des mineurs se fera à la table de marque et le délégué majeur s'occupera d'émarger l'autorisation d'accompagnement.
43. Le Comité organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi.